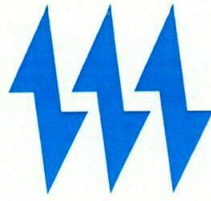


SOMELEC



ش. م. ك

SOCIÉTÉ MAURITANIEENNE D'ELECTRICITÉ

SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU

Siège social: Ilot "C" - Lot n°121 - Avenue Boubacar Ben Amer

Ksar - Nouakchott - Mauritanie

BP: 355 - Tél: (00222) 45 25 67 83 / Fax: (00222) 45 25 39 95

R.C.: N°35699 / NIF: 30500075

E-mail: somelec@somelec.mr

الشركة الموريتانية للكهرباء

شركة رأسمالها : 14 736 416 590 أوقية

المقر الرئيسي: حي "سي" رقم 121 شارع بوبكر بن عامر

لكصر - نواكشوط - موريتانيا

ص.ب: 355 - هاتف: (00222) 45 25 67 83 / فاكس: (00222) 45 25 39 95

السجل التجاري: رقم 35699 / التعريف الضريبي رقم: 30500075

البريد الإلكتروني: somelec@somelec.mr

Nouakchott, le : 03 / 09 / 26 : انواكشوط في:

A.....

Objet : Lettre de Consultation relative à l'Expertise du groupe 1 de la centrale Wharf, suivant à l'incident de l'incendie survenue le 31/07/2026, suivant la DA N° 196-34/CWF/DP/2026 du 12/08/2026

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation relative à l'Expertise du groupe 1 de la centrale Wharf, suivant à l'incident de l'incendie survenue le 31/07/2026.

A ce titre, nous vous transmettons ci jointes les spécifications techniques du matériel à commander et vous invitons à formuler votre proposition technique et financière conformément aux termes de la présente consultation.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur la conformité technique du matériel suivant les spécifications demandées dans la DAA ci-joint et un certificat d'origine du matériel est exigé;
- 2) Votre offre financière doit avoir une validité de 90 jours, doit être libellée en français, et obligatoirement en :
 - a. CIF Nouakchott,
 - b. Seul les fournisseurs étrangers sont autorisés à participer à cette consultation ;
 - c. La pénalité de retard s'élèvera à 1/1000ième du bon de commande, par jour calendaire, samedi et dimanche et jours fériés compris . le montant global des pénalités de retard est plafonné à : 10% du montant total du bon de commande.
- 3) Les prix sont fermes et non révisables ;
- 4) Mode de règlement : les montants inférieurs ou égal à 50 000 Euro ou dollar, leur paiement se fera par remise documentaire et les montants supérieurs à 50 000 Euro ou dollar, leur paiement se fera par Lettre de Crédit ;
- 5) Le délai de livraison du matériel à commander est de 15 jours au maximum les livraisons et les réceptions partielles ne sont pas autorisées.
- 6) Les offres doivent être soumises en deux exemplaires : une copie électronique et une copie physique :

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens généraux

Direction des Achats et Approvisionnements

SOCOGIM KSAR, Siège social : Ilot C – Lot n°121-Avenue Boubacar Ben Amer

Nouakchott – Mauritanie – BP 355, Tél : +222 45 25 42 80

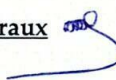
Consultation pour l'acquisition de matériel de la (DA N 196-34/CWF/DP/2026 du 12/08/2026)

Elles doivent être déposées sous peine de rejet au plus tard le **Mardi 15/09/2026 à 12heures TU**, à la Direction Centrale des Approvisionnements et des Moyens Généraux à l'adresse indiquée ci-dessus ou par e-mail à l'adresse suivante somelec.dcamg@gmail.com. Toute offre parvenue après cette date et heure sera rejetée

L'ouverture des offres sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister les

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'e-mail ci-dessus auquel doit parvenir questions au plus tard cinq jours avant la clôture des réceptions des offres.

Meilleures salutations.

 La Directrice Central des Approvisionnements et Moyens Généraux 

AZZA EL GHOTOB MOMA



SPT/ Groupe- SOMELEC
DCPT/DP/DGET
CENTRALE WHARF
UR : 30/K

→ DAA
P. Traïkema
Aug 27
08
26

DAT
P. Fauré
nécessaire 31
08
26

Nouakchott, le 12/08/2026

DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N° 196 -34/CWF/DP/2026

431
08
26

ENSEMBLE : MOTEUR TYPE MAN 18V28/32S N° DE SERIE : P-40126-02-54(54)
SECTION : GROUPE 01

DA très urgente.

Item	Désignation	Quantité	Référence
1	Prestation de service : Expertise du groupe 1 de la centrale Wharf, suite à l'incident de l'incendie survenue le 31/07/2026.	01	MAN 18V28/32S
	Voir le cahier de charge ci-joint.		

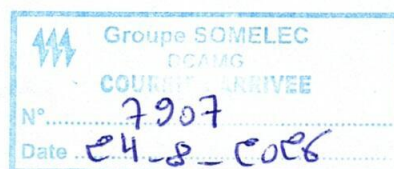
Nombre item : 01

CHEF SERVICE E.M

CHEF DEPARTEMENT GESTION
DES ENERGIES THERMIQUES

DIRECTEUR DE PRODUCTION

DIRECTEUR CENTRAL DE
PRODUCTION ET DE TRANSPORT



DIRECTEUR GENERAL

CAHIER DE CHARGES

I- Préambule :

Suite à l'incident de l'incendie du Groupe G01 de la Centrale Wharf survenue le 31/07/2026 à 15h 35min, La SOMELEC lance ce cahier de charges de Prestation de Service pour l'expertise afin de déterminer les causes de l'incident et les Actions à entreprendre pour la réparation du Groupe 01, objet de la DA N° N° 196 -34/CWF/DP/2026, auprès de ses fournisseurs spécialisés dans les domaines de réparation des Groupes MAN (Moteurs MAN 18V28/32S et les Alternateurs HYUNDAI HSR7 811-8P).

II- Objectif :

- L'objectif de l'expertise c'est pour déterminer la cause de l'incident survenu sur le G01 et les Actions à faire pour la réparation du Groupe 01.

III- Caractéristiques du Groupe :

1- Moteur :

MOTEUR TYPE MAN 18V28/32S N° DE SERIE : P-40126-02-52(52)

2- ALTERNATEUR HYUNDAI HSR7 811-8P

HYUNDAI 3 AC SYN . GENERATOR

MAN 5078 KVA	AC 11000V	266.4 AMP	50 HZ
TYPE	HSR7 811-8P	CONNECTION	Y
RULE	-	INSULATION CLASS	F
PROTECTION DEGREE	IP 23	EXCITER VOLTAGE	90 VDC
REVOLUTION	750 RPM	EXCITER AMP	5.5 ADC
AMBIENT TEMP	38°C	TEMP .RISE(ARMATURE)	F
POWER FACTOR	0.8	TEMP .RISE(FIELD)	F
MOUNTING	B3	OIL TYPE	ISO VG 32
BEARING(D.E)	Ø250*L200	BEARING(N.D.E)	Ø 180*L215
INITIAL SUPPLY(D.E)	23 LITRE	INITIAL SUPPLY(N.D.E)	6.8 LITRE
SPACE HEATER	1	Ø 415V 1000 W	
WEIGHT	20100 KG	MANUFACTG DATE	2008.02
	APPLIABLE CODE:IEC60064	MADE IN KOREA	
SERIAL NO DU G7	61409RBH06803		

IV- A la Charge du Prestataire :

- Déterminer la cause de l'incident de l'incendie du G01 ;
- Solutionner le problème du G01 pour éviter la répétition de ce genre d'incident ;
- Contrôler l'état Générale du moteur de l'intérieur et de l'extérieur pour déterminer la gravité de l'incident ;
- Contrôler l'état Générale de l'alternateur et leurs accessoires de l'intérieur et de l'extérieur, mesurer les paramètres nécessaires (Isolement, alignements etc...) ;

- Contrôler l'état Générale de l'automate du G01 et proposer des solutions adéquates de réparation en cas de besoins ;
- Contrôler les armoires du Groupe (Salle de Contrôle, cellule disjoncteur...) et proposer des solutions adéquates de réparation en cas de besoins ;
- L'outillage et le personnel pour la réalisation des travaux d'expertise, sont à la charge du prestataire.
- Les Travaux demandés ne doivent être réalisés que par un personnel spécialisé sur la réparation des Groupes MAN (Moteurs **MAN 18V28/32S** et Alternateurs **HYUNDAI HSR7 811-8P**).

V- RAPPORT :

Le soumissionnaire doit produire un rapport détaillé de fin des travaux d'expertise, réalisés sur le Groupe 1, précisant en détail la liste de toutes les pièces nécessaires à rechanger pour la réparation du Groupe.

VI- A la charge de la SOMELEC :

La SOMELEC doit fournir :

- Les détails techniques du Groupe ;
- Personnel de suivi des travaux ;
- Sources d'électricité et eau en cas de besoin.

VII- GARANTIE :

Le Soumissionnaire Retenu devra exécuter les phases contractuelles d'activités à savoir :

- Garantir la qualité de l'expertise du groupe après la réalisation des travaux demandés.



Directeur Central de Production et du Transport
